

# La Francophonie et l'Enseignement supérieur en Afrique francophone : quelles actions pour quels effets

**Bienvenue M. Moudjouri**, *Ph.D en Science politique*  
Assistant – *Faculté des Sciences Juridiques et Politiques,*  
*Département de Science Politique - Université de*  
*Ngaoundéré, Cameroun.*  
*moudjourib@gmail.com*

## Résumé

*Cet article analyse les effets réels de la contribution de la Francophonie au développement de l'enseignement en Afrique francophone. Cette institution internationale s'est donnée pour objectif d'améliorer l'enseignement supérieur en Afrique francophone de deux manières. D'abord, elle a accordé une place de choix à la qualité dans l'enseignement et dans la recherche aux moyens de la mobilité des enseignants et des apprenants. Les universités bénéficient de la formation de ces deux acteurs. Ensuite, elle a créé deux instruments notamment l'AUF et l'IFGU qui ont la responsabilité de conduire les universités d'Afrique francophone à la modernité par l'appropriation de la gouvernance universitaire. Le fonctionnalisme et l'analyse stratégique ont permis d'évaluer la dynamique collusive de cette institution sur l'enseignement supérieur en Afrique francophone. Il ressort que les actions de la Francophonie sont déterminantes à l'édification de l'enseignement supérieur en Afrique francophone.*

**Mots clés :** *Afrique francophone, enseignement supérieur, développement, gouvernance*

---

## Abstract

*This article analyses the real effects of the contributions of "La Francophonie" to the development of higher education in francophone Africa. This international institution has as objectives the amelioration of higher education in francophone Africa in two manners. On one hand, she has accorded a place of choice to quality teaching and research through the mobility of lecturers and students. In fact Universities benefit in the formation of these two actors. Secondly, she has created two instruments notably AUF and IFGU which the responsibility of leading universities*

*Francophone Africa towards modernity through the appropriation of university governance. Functionalism and strategic analysis have permitted the evaluation of the collusive dynamics of this institution on higher Education in Francophone Africa. We argue that the actions of the Francophonie are determinant for the edification of higher education in Francophone Africa.*

**Keywords:** *Francophone Africa, Higher Education, Development, Governance*

---

## **Introduction**

La Francophonie cinquante ans après est un tout : un tout politique, un tout de développement, un tout de diplomatie, un tout linguistique, un tout éducatif. Aucun aspect de la vie politique propre aux Etats ne lui échappe. La Francophonie dépasse le cadre de regroupement sous le prisme de la communauté de la langue. Loin d'être un instrument de domination de la France sur les Etats francophones d'Afrique que lui attribuent certains activistes, certains chercheurs et certains panafricanistes, elle se présente comme une véritable moissonneuse-batteuse à l'échelle internationale, c'est-à-dire une machine qui a plusieurs fonctions.

La Francophonie qui est une organisation intergouvernementale a plusieurs fonctions qu'elle s'est assignée tout au long de son histoire. Si elle défendait et diffusait au préalable la langue puis la culture française en Afrique (et à travers le monde), elle a défini ses missions dont l'une consiste à « appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche » (OIF). Le rôle de la Francophonie dans l'éducation en Afrique francophone n'est pas des moindres. Il n'en serait autrement d'ailleurs car dans les établissements scolaires primaires et secondaires, l'enseignement se fait prioritairement par la langue française qui a été élevée au statut de langue officielle. C'est donc un

acquis ou une norme de l'implication de la Francophonie dans l'éducation de la jeunesse francophone en Afrique. La francophonie a les tentacules dans l'enseignement supérieur des pays d'Afrique francophone.

Il serait réductible de penser que la Francophonie joue un rôle pertinent dans l'éducation primaire et secondaire et qu'elle laisse l'enseignement supérieur à la souveraineté des Etats. Durant les cinquante dernières années, elle a joué et joue encore un rôle pertinent à l'implantation des universités en Afrique francophone, par conséquent, elle reste présente dans le circuit de l'enseignement supérieur. Ce dernier se conçoit comme l'ensemble des institutions qui dispensent des formations de niveau supérieur. Il se compose des institutions publiques et privées d'enseignement supérieur. Globalement les pouvoirs publics d'Afrique francophone ont assigné à l'enseignement supérieur les missions de production, d'organisation et de diffusion des connaissances scientifiques et culturelles pour le développement (Michaela, 2012). Il est donc un instrument de développement culturel, économique, social, économique et politique, et de ce fait, un pilier de renforcement des capacités endogènes, de la promotion des droits de l'Homme, du développement durable, de la démocratie et de la justice (CMES, 1998).

La Francophonie se déploie dans ses missions à travers deux principaux instruments notamment l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Institut de la Francophonie pour la Gouvernance universitaire (IFGU). Ces deux organismes impactent chacun l'enseignement supérieur en Afrique francophone à travers leurs objectifs et missions respectifs. Ils sont des partenaires pertinents des universités africaines par leur influence dans la construction des politiques publiques d'enseignement supérieur et l'implémentation des missions de l'enseignement supérieur dans les universités.

La Francophonie est donc présente dans le secteur de l'enseignement supérieur en Afrique francophone de façon officielle. Cette présence témoigne de l'intérêt qu'elle accorde aux universités africaines. Les universités d'Afrique francophone collaborent avec ces organismes sous le principe de la coopération universitaire. Cette coopération est bénéfique pour l'une et l'autre partie mais elle l'est encore plus pour les universités africaines en construction. À cet effet, la Francophonie participe à la construction des universités africaines qui reste néanmoins la responsabilité des pouvoirs publics. Cette participation suscite l'interrogation suivante : quelle appréciation peut-on faire du rôle de la Francophonie à travers ses moyens d'actions politiques en matière d'enseignement supérieur en Afrique francophone ? Cette question permet de saisir l'apport réel de cette institution internationale à la dynamique de l'enseignement supérieur en Afrique francophone depuis 1970.

La Francophonie joue un rôle déterminant dans la modernisation de l'enseignement supérieur. Elle apporte son expertise à la modernisation de l'enseignement supérieur en Afrique francophone. En effet, elle dote les universités des moyens technologiques, managériaux, financiers, humains nécessaires pour faire d'elles des acteurs pertinents de développement des pays d'Afrique francophone. Ce postulat est pertinent car la coopération universitaire n'est viable qu'à partir de l'apport en moyens d'un acteur jugé expert à un autre acteur émergent. La Francophonie dispose des ressources qu'elle capitalise pour la transformation des universités d'Afrique francophone.

La politique de la Francophonie à la dynamique de l'enseignement supérieur en Afrique francophone s'analyse avec le fonctionnalisme et l'analyse stratégique. Le fonctionnalisme permet de saisir le rôle que la Francophonie s'assigne pour renforcement qualitatif de l'enseignement

supérieur, tandis que l'analyse stratégique permet de montrer les stratégies de la Francophonie pour se hisser comme acteur de la modernisation de l'enseignement supérieur en Afrique francophone.

Par sa fonction, la Francophonie participe au développement de l'enseignement supérieur (1) et à la diffusion de la gouvernance des universités en Afrique francophone (2).

## **1 – L'action de la Francophonie au développement de l'Enseignement supérieur en Afrique francophone**

Dans sa politique, la francophonie contribue significativement au développement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone sur deux axes majeurs notamment la promotion de la qualité (1) et la promotion numérique de l'institution universitaire (2).

### ***1.1-La promotion de la qualité dans l'enseignement supérieur d'Afrique francophone***

La qualité est une valeur que prône la Francophonie. C'est une caractéristique qui fonde le savoir-faire et le savoir. Lorsque les Etats assignent la mission de développement à l'enseignement supérieur, ils s'accordent sur le principe que le développement se construit sur la valeur de la qualité. La qualité couvre la qualité des institutions, la qualité des formations offertes, la qualité du personnel et enfin la qualité des apprenants. La Francophonie soutient les universités africaines d'Afrique francophone à acquérir cette quadruple dimension de la qualité. Pour ce faire, elle met sur pied des programmes qui permettent aux enseignants et aux étudiants de valoriser leurs compétences.

Par l'intermédiaire de l'AUF qui est un de ses instruments de promotion de l'enseignement supérieur, la francophonie met sur pied des programmes de mobilités des étudiants et des enseignants sous le label de bourses doctorales et

postdoctorales. L'AUF attribue annuellement des allocations permettant aux bénéficiaires de poursuivre une partie de leur formation et leur recherche dans d'autres universités tant au Nord qu'au Sud. Ces allocations visent le perfectionnement de l'enseignement et de la recherche, le renforcement des connaissances et des compétences dans les domaines concernés par un programme. Par ailleurs, elle favorise la mise en place de projets de coopération scientifique internationale de recherche et soutient les projets de recherche internationaux<sup>1</sup> (AUF, 2016).

Bien plus, dans cette approche de doter les universités d'enseignants de qualités, l'AUF contribue au concours de l'Agrégation CAMES par le soutien aux candidats à la préparation dudit concours. Elle organise des sessions de préparation avec une ou plusieurs universités<sup>2</sup>. Dans cette formation, aucun frais n'est exigé aux candidats sélectionnés par l'AUF (Moudjouri, 2020).

### ***1.2-La promotion numérique des universités d'Afrique francophone***

La mondialisation entraîne avec elle des mutations dans tous les secteurs d'activité. L'enseignement supérieur n'échappe pas cette dynamique. Si les universités des pays du Nord évoluent conséquemment et inéluctablement à la dictature du numérique, les universités des pays du sud sont obligées de s'adapter à la nouvelle donne académique. Le développement

---

<sup>1</sup> En 2016 par exemple, 112 projets de recherche ont été soutenus par l'AUF.

<sup>2</sup> Par exemple en 2017, l'AUF soutient le projet Horizons « Formation/Préparation au concours d'agrégation CAMES en sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion » organisé par la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheick Anta Diop en collaboration avec les universités Félix Houphouët Boigny d'Abidjan et Alassane Ouattara de Bouaké du 24 juillet au 03 août.

des Nouvelles techniques de l'information et de la communication va favoriser son appropriation dans l'enseignement supérieur. La Francophonie apporte son expertise dans les universités d'Afrique francophone à se numériser. Par le biais de son instrument qu'est l'AUF, les universités se redynamisent en introduisant dans leur programme la formation à distance qui permet aux étudiants et aux professionnels de bénéficier de la formation continue de niveau international et de renforcer leurs savoirs et leurs compétences. L'AUF a mis sur pied des campus numériques qui sont logés dans les universités des pays francophones (et d'ailleurs) membres. Elle accompagne la création des formations à distance dans ces pays (AUF, 2016).

L'AUF accompagne la création des cours en ligne ouverts et massifs (CLOM/MOOC) qui participe à la démocratisation du savoir et à la modernisation des établissements d'enseignement supérieur d'Afrique francophone. Elle s'engage en faveur du développement de cette modalité d'enseignement favorisant son développement dans les pays d'Afrique francophone. Ce qui les permet de s'insérer dans la révolution numérique en croissance (AUF, 2016). La Côte d'Ivoire fait figure d'exemple dans la création d'une Université Numérique. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a sollicité l'expertise de l'AUF. Celle-ci lui a permis de mettre sur pied l'Université Numérique de Côte d'Ivoire (UN-CI) (AUF, 2016).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Francophonie œuvre au développement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone en accordant une place de choix à la qualité de la formation, de la recherche et par la modernisation de l'enseignement à travers la formation à distance. Cette contribution permet de prévoir l'introduction de la gouvernance dans les universités d'Afrique francophone.

## **2 – L’action de la Francophonie à la diffusion de la gouvernance universitaire en Afrique francophone**

La gouvernance universitaire qui se développe en France et permet aux universités de faire leur mue et se constituer comme des universités de référence attise la sensibilité de la Francophonie qui socialise les universités d’Afrique francophone à acquérir ce modèle managérial (1). L’appropriation de la gouvernance universitaire leur permet de se redynamiser (2).

### ***2.1-La socialisation de l’Afrique francophone à la gouvernance universitaire***

La gouvernance des universités en Afrique francophone est rendue possible par l’AUF et l’Institut de la Francophonie pour la Gouvernance universitaire<sup>3</sup>. La gouvernance universitaire désigne le « processus pour l’enseignement supérieur, de définition des objectifs (formation, recherche, service à la société), mais aussi de contrôle, d’évaluation et de gestion des établissements d’enseignement supérieur » (Mvé-Ondo, 2012 : 9). La gouvernance est au cœur des problématiques de développement de l’enseignement supérieur en Afrique francophone. La Francophonie a assigné à l’AUF la mission de moderniser la gestion des universités d’Afrique francophone qui se pratiquait de façon autoritaire. Elle s’arroge la mission de renouveler le rôle des universités qui est déterminant dans le développement des pays francophones.

L’AUF engage des actions spécifiques dont les plus importantes sont l’organisation des séminaires et des ateliers de formation pour le compte des dirigeants des universités

---

<sup>3</sup> Il faut préciser que l’Institut de la Francophonie pour la gouvernance Universitaire était l’Institut Panafricain de Gouvernance universitaire créé en 2009 lors de la conférence mondiale de l’enseignement supérieur organisée à Paris par l’UNESCO. Elle a été mise en œuvre en 2010 au Cameroun.



d'Afrique francophone (Mvé-Ondo, 2012). « Ces formations [ont] pour but de les aider à développer des outils de gestion académique, de gestion stratégique, de gestion des biens et des services, qui prennent mieux en compte leurs spécificités et contraintes en se fondant sur une démarche qualité prioritairement endogène » (Mvé-Ondo, 2012 : 11).

L'AUF se présente comme un acteur socialisation. Elle transfère la technologie de la gouvernance des universités en Afrique francophone par plusieurs moyens. Par le moyen des accords-cadres avec les ministères en charge de l'enseignement supérieur, elle participe à la modernisation de l'enseignement supérieur. L'AUF véhicule la modernisation des offres de formation via la professionnalisation des enseignements. Elle apporte son expertise sur les questions d'autonomie des universités, de la culture de l'assurance qualité et de la coopération université-entreprise<sup>4</sup> qui contribuent à la performance des universités.

Par ailleurs, elle dispose des campus numériques francophones (CNF)<sup>5</sup>, des Campus numériques Francophones partenaires (CNFp)<sup>6</sup> et d'un Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire. Ces campus sont des pôles de diffusion directe et indirecte de gouvernance. À travers le conseil régional d'orientation stratégique, elle formule des propositions d'actions régionales susceptibles de dynamiser

---

<sup>4</sup> À l'exemple de plateforme de coopération université-entreprise (PCUE) au Burundi et au Cameroun

<sup>5</sup> Les CNF sont présents dans neuf pays de l'Afrique de l'ouest notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, et le Togo. En Afrique centrale on retrouve également neuf CNF notamment le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad.

<sup>6</sup> Les CNFp sont présents, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

les relations entre l'université et l'entreprise. Ce qui contribue efficacement à l'insertion professionnelle des diplômés.

Dans cette même logique, l'IFGU occupe une place considérable dans la socialisation des universités d'Afrique francophone à la gouvernance universitaire. Il est créé avec pour objectif « de servir de cadre d'échanges et d'outil de références » (Cerquiglini, 2015) à la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur. Il a pour mission de concourir à la bonne performance de l'enseignement supérieur dans la francophonie universitaire en vulgarisant les outils de la gouvernance. Ces outils permettent d'aider les institutions universitaires d'Afrique francophone à améliorer leur système de gouvernance par des échanges des bonnes pratiques.

Par son expertise, l'IFGU accompagne la modernisation de la gouvernance de l'enseignement supérieur grâce à la mise en place des modules de formations, des séminaires et d'ateliers<sup>7</sup> dans lesquels les outils spécifiques de gestion, d'analyse et d'évaluation sont transmis. L'IFGU est chargée de la mise en œuvre de la gouvernance universitaire en proposant des références, des formations et des suivies aux universités d'Afrique francophone qui en font la demande. Il étend ses actions sur l'ensemble des domaines de la gouvernance et a une fonction d'observatoire de l'enseignement supérieur en Afrique<sup>8</sup>.

Les universités d'Afrique francophone se socialisent à la gouvernance par l'action conjuguée de l'AUF et de l'IFGU.

---

<sup>7</sup> En 2013-2014 par exemple, l'IFGU organise les ateliers de formation en Auto-évaluation, Plan stratégique, Professionnalisation des formations et des Partenariats Universités-entreprises. En 2020, il organise un atelier de renforcement des capacités en gouvernance des secrétaires généraux des établissements universitaires et de recherche de l'union économique et monétaire ouest africain (UEMOA),

<sup>8</sup> [www.campusjeunes.net](http://www.campusjeunes.net)

Ces instruments de la Francophonie diffusent la gouvernance universitaire en Afrique. Les universités de ces pays acquièrent cette nouvelle donne managériale, d'où la dynamique observée des universités d'Afrique francophone.

## ***2.2 – La dynamique des universités d'Afrique francophone***

Les pouvoirs publics des pays subsahariens ont engagé des réformes structurelle, managériale et instrumentale dans le but de s'arrimer aux pratiques suggérées par l'AUF et l'IFGU. Les réformes touchent à la substance de la gouvernance que sont les outils de la gouvernance. Il s'agit des instruments de gouvernance que les acteurs universitaires ont intégrés progressivement dans leur système universitaire du fait de la coopération avec les agences de coopération universitaire de la Francophonie. Ces instruments sont entre autres la planification stratégique, l'autonomie, l'assurance qualité, l'évaluation, la professionnalisation des enseignements, la reddition des comptes.

L'AUF a participé à la professionnalisation des enseignements qui est devenue un objet de politique publique. Les autorités publiques d'Afrique francophone ont réformé le système pédagogique dans l'optique de la professionnalisation de l'offre de formation. Ils ont adopté le système du processus de Bologne. Ce processus de Bologne met l'accent sur l'excellence, la créativité et la performance (Denef et Mvé-Ondo, 2015). L'AUF a contribué à la diffusion et au renforcement de l'assurance qualité dans les systèmes universitaires d'Afrique francophone. Elle a apporté son expertise à l'Association des Universités africaines pour le lancement du programme de renforcement des moyens de l'assurance qualité en 2007 (Denef et Mvé-Ondo, 2015). De

même, elle a apporté un soutien au Cames<sup>9</sup> dans la fabrique de l'assurance qualité. Ce dernier s'est constitué en une agence régionale d'assurance qualité. Il a élaboré ses référentiels d'assurance qualité (Cames, 2014) auxquels les institutions universitaires d'Afrique francophone ont adhéré.

La gouvernance universitaire s'implante avec des structures qui permettent la lisibilité de la volonté des pouvoirs publics de faire de l'université un acteur et un vecteur de développement. Les espaces d'excellence sont créés à l'intérieur des Etats. Ces espaces d'excellence sont en partenariat avec l'AUF et ils bénéficient des soutiens techniques, pédagogiques et financiers de l'AUF. Les autorités universitaires en Afrique de l'Ouest ont mis sur pied le Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) dont le siège se trouve au Togo<sup>10</sup>. Dans cette même sous-région, la Conférence des institutions d'enseignement et de recherche a initié le Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire en économie qui dispose des campus communs et un programme doctoral commun à tous les campus (Michaela, 2012). Tandis qu'en Afrique centrale, les dirigeants des pays de cette zone ont initié des Pôles d'Excellence Technologique Universitaire (PETU) de la CEEAC spécialisés dans sept domaines<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) est une institution régionale qui regroupe 17 pays d'Afrique et de l'Océan Indien exclusivement d'expression francophone.

<sup>10</sup> Le REESAO regroupe 15 universités francophones de l'Afrique de l'Ouest, il a pour objectif la promotion d'un nouveau type de coopération universitaire ; la modernisation de l'offre de formation, la facilitation de la mobilité et de l'insertion professionnelle, la gestion mutuelle de la réforme LMD.

<sup>11</sup>Fonds Africain de Développement (2015), *Rapport d'évaluation de l'étude de faisabilité de projet de création des PETU en Afrique centrale.*

## Conclusion

La Francophonie remplit sa mission d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de recherche en Afrique francophone. Elle contribue au développement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone en dotant les universités africaines des ressources humaines de qualité, d'une formation de qualité et au développement de la formation à distance. À travers ses instruments que sont l'AUF et l'IFGU, elle impulse l'implémentation et l'usage des piliers de la gouvernance universitaire. Cette contribution a des effets certains sur les universités d'Afrique francophone car elles s'arriment à l'ordre scientifique international et se présentent désormais et de plus en plus comme des acteurs de développement.

## Références bibliographiques

AUF (2016), Rapport d'activité, [www.auf.org](http://www.auf.org)

Cames (2014), *Appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les pays de l'espace Cames. Les référentiels de qualité du Cames*, Cames.

Cerquiglini Bernard, préface de DENEFF Jean François et Mvé-Ondo Bonaventure (dir) (2015), *Introduction à la gouvernance des universités*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2015.

Denef Jean François et Mvé-Ondo Bonaventure (dir) (2015), *Introduction à la gouvernance des universités*, Paris, Editions des archives contemporaines.

Fonds Africain de Développement (2015), *Rapport d'évaluation de l'étude de faisabilité de projet de création des PETU en Afrique centrale*.

Michaela Martin (2012), *La gouvernance dans l'enseignement supérieur : quelles politiques avec quels*

*effets ? Etudes des réformes conduites au Burkina Faso, Cameroun, Maroc et Sénégal*, UNESCO-IIIEP.

Moudjouri Bienvenue Merci (2020), *Le corps enseignant dans la construction du champ de la gouvernance universitaire au Cameroun : dynamiques collusives et collisives*, Thèse de doctorat Ph.D, soutenue publiquement le 27 juin 2020, Université de Ngaoundéré.

Mvé-Ondo Bonaventure, « La gouvernance de l'enseignement supérieur » in Denef Jean François et Mvé-Ondo Bonaventure (dir) (2015), *Introduction à la gouvernance des universités*, Paris, Editions des archives contemporaines.

<http://www.francophonie.org/L-Organisation-internationale-de-42707.html>